

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

**Année 2026
Séance du 04 Mars**

N°22

**Objet : Modification de tarifs de
la régie de recettes des entrées
du Musée-Promenade**

L'an deux mille vingt-six et le quatre du mois de Mars à quatorze heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-cinq du mois de février, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie (excepté rapport n° 27), BENOIT Gérard, BERNARDINI Patrick, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoit, DECROIX Hugo (excepté rapport n°11 et rapports n° 15 à 18), DEORSOLA Jean Paul, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie (excepté rapport n° 33), ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, ISOARD Christian, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude (excepté rapport n° 30), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n°29), REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SAVORNIN Béatrice, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VANNI Nathalie, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU-HAYER Italo

Etaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland

Etaient représentés :

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU-HAYER Italo
BOGHOSSIAN Alex a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir TOUSSAINT Carole
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
SANCHEZ Pierre Bernard, a donné pouvoir à SOLTANI Boulares
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia

Etaient excusés :

AILLAUD Jean-Pierre, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BONZI Maryse, CHALVET Gilles, COMTE Jean-Paul, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, LAQUET Laura, MOULARD Damien, PARIS Mireille, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

Le quorum est atteint.

Monsieur TEYSSIER Bernard, rapporteur, expose ce qui suit :

Vu la délibération n°5 du 12 avril 2017 approuvant la reprise des tarifs des régies de recettes de la boutique et des entrées du Musée-Promenade,

Vu les délibérations n°36 du 5 avril 2018, n° 23 du 10 avril 2019, n°26 du 21 avril 2021, n° 21 du 15 juin 2022, n° 31 du 10 avril 2024, n°22 du 26 juin 2024, n°36 du 2 avril 2025 approuvant les modifications des tarifs de la régie de recettes des entrées du Musée-Promenade,

Dans le cadre de la compétence « Gestion des équipements du géotourisme en lien avec la promotion touristique », Provence Alpes Agglomération assure la gestion de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, ceci dans le cadre d'une Entente Intercommunale avec la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

Il est proposé de modifier la grille tarifaire du Musée-promenade de Digne-les-Bains en proposant :

- Un tarif réduit à 3,50€ aux personnes bénéficiant des minimas sociaux (RSA, ASS...) visant à faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre et en particulier aux personnes en situation précaire.

Il convient en conséquence d'actualiser la grille des tarifs « Entrées du Musée-Promenade » figurant en annexe à la présente délibération.

Il est proposé :

- De permettre un tarif réduit aux personnes bénéficiant des minimas sociaux,
- D'approuver la modification en conséquence des tarifs de la régie de recettes des entrées du Musée-Promenade,
- De dire que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} avril 2026.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

Michel BLANC

PUBLIE LE :

11 MARS 2026



REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2026

Application agréée E-legalite.com